

secteur, qui bénéficieraient aux pays les plus pauvres; cette proposition sera présentée en coopération étroite avec les institutions spécialisées des Nations-Unies dont le siège est à Rome.

20/ Nous sommes gravement préoccupés des conséquences de la croissance démographique mondiale. De nombreux pays en développement ont entrepris de régler, dans le respect des valeurs et de la dignité humaines, ces problèmes et d'assurer parallèlement le développement de leurs capacités humaines, notamment dans les domaines des techniques et de la gestion. Nous reconnaissons le sérieux de ces problèmes et attacherons une importance plus grande aux efforts internationaux dans ce sens.

COMMERCE

21/ Nous réaffirmons notre ferme engagement de maintenir des politiques commerciales ouvertes et de veiller au bon fonctionnement du système de commerce multilatéral ouvert, tel qu'il prend forme dans le GATT.

22/ Nous travaillerons ensemble au renforcement de ce système dans l'intérêt de tous les pays partenaires commerciaux conscients de ce que cela impliquera une